

**AVIS DU COMITE DES PARTIES PRENANTES
DE LA FILIERE DES EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES**

du 13 octobre 2023

Lors de sa séance du 13 octobre 2023 qui s'est tenue de 15h00 à 16h00, le Comité des Parties Prenantes d'ecosystem pour la filière des équipements électriques et électroniques (EEE) relevant des catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 pour le ménager et des catégories 1, 2, 4, 5 et 6 pour le professionnel telles que mentionnées au II de l'article R.543-172 du code de l'environnement a émis, sur le projet mentionné ci-après, présenté et soumis pour avis par ecosystem, les avis suivants :

- **Avis du Comité sur l'ajustement du référentiel de labellisation dont la simplification du référentiel pour les artisans réparateurs de 1 à 10 salariés, l'ouverture anticipée de toutes les catégories d'équipement, la modification des montants de certains bonus réparation, le doublement du bonus de 5 produits associé à une clause de revoyure à 6 mois pour mesurer l'impact et déterminer les suites à donner**

A l'unanimité, les membres du Comité participants ou représentés et ayant droit de vote ont émis un vote favorable sur l'ajustement du référentiel de labellisation